



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL72\_3\_2024-DE



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°72-3/2024**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 24 juin 2024**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 18 juin 2024

Nombre de délégués en exercice : 74

Nombre de délégués présents : 54

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jérôme CARMINATI, Yves CAZORLA, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Laetitia GAILLARD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Emmanuel LE PARGNEUX, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jennifer OBID, Michel ONDE, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean-Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Christian SUAOU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Charlotte BARRERE à Jérôme CARMINATI, Christian BAUME à Jean Christian REY, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Bernard NASS, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Bernard DUCROS, Maxime COUSTON à Jennifer OBID, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Océane ESCLEYNE à Valère SEGAL, Sophie GUIGUE à Nathalie FORGEROU, Véronique HERBE à Cédric CLEMENTE, Christine MUCCIO à Christian SUAOU, Olivier ROBELET à Guy AUBANEL, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU

**Absents/Excusés :** Robert GAUTIER, André LOPEZ, Jean-Louis NOIRET, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

## **OBJET : Affectation du résultat 2023 du Budget Aire d'Accueil des Gens du Voyage**

Pour la section d'investissement et après reprise du résultat antérieur, le résultat cumulé d'investissement de l'exercice est un déficit de - 519 692,18 €. Avec la prise en compte des restes à réaliser de 3 594,08 € en recettes et 0 € en dépenses, le besoin de financement global de la section d'investissement ressort à 516 098,10 €.

Pour la section de fonctionnement et après reprise du résultat antérieur, le résultat cumulé de fonctionnement fin 2023, présente un excédent de 12 050,79 €.

Selon les dispositions de l'instruction comptable, cet excédent de fonctionnement doit être affecté en priorité :

1. A l'apurement du déficit antérieur reporté ;
2. A la couverture du besoin en financement dégagé par la section d'investissement ;
3. Pour le solde éventuel et selon la décision de l'assemblée en excédents de fonctionnement reportés ou en une dotation complémentaire en réserves à la section d'investissement.

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité : (5 abstentions)**

- **Affecte** les résultats 2023 de la manière suivante :

- Déficit reporté en investissement (nature 001 en dépenses) : - 519 692,18 €.
- Couverture du déficit de la section d'investissement (affectation au 1068) : 12 050,79 € ; le déficit ne peut être couvert que dans la limite de l'excédent de fonctionnement cumulé.
- Excédent reporté en fonctionnement (nature 002) : 0 €.

FONCTIONNEMENT	
Résultat 2023 de la section de fonctionnement	12 050,79
Résultat de fonctionnement cumulé précédent	-
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2023	12 050,79
INVESTISSEMENT	
Résultat 2023 de la section d'investissement	-27 617,51
Résultat d'investissement cumulé précédent	-492 074,67
Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2023	-519 692,18
RAR Dépenses	-
RAR Recettes	3 594,08
Soldes des RAR	3 594,08
Besoins de financement 2023 (affectation au 1068)	12 050,79
resultat de fonctionnement restant à reporter sur 2024	0,00

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2024.

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **05 JUIL. 2024**



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024



ID : 030-200034692-20240624-DEL72\_3\_2024-DE

3505 DEL 72